

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-LÉON-SUR-L'ISLE

Conseil Municipal de la Commune de St Léon sur l'Isle

Procès-verbal du conseil municipal

Du mercredi 16 février 2022 à 20h30

L'an deux mil vingt-deux, le mercredi seize décembre, le conseil municipal de la Commune de Saint-Léon-sur-l'Isle, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en Mairie dans la salle du conseil, sous la Présidence de Monsieur Gérard Saurin, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Nombre de Conseillers Municipaux présents : 14

Date de la convocation du Conseil Municipal : 11 février 2022

PRESENTS : SAURIN Gérard, TARIS Joël, CELERIER Frédéric, RIDOIN Stéphane, BERTAUX Audric, BONHOMME Régis, REGONESI Benjamin, PRIGENT Jacky, QUEVAL Gérard, Mmes BONNET Nicole, NAUDET Julie, CHAUMARD Laetitia, NOUGEIN Marine, GARCIA Emilie, COUDERC Vanessa

ONT DONNE PROCURATION : ZAUZERE Maïté à COUDERC Vanessa

DELAGE Sandra à BONNET Nicole

PEYROUNY Sandrine à RIDOIN Stéphane

MELOTTI Marc à REGONESI Benjamin

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint, la séance est déclarée ouverte.

Monsieur REGONESI Benjamin est désigné secrétaire de séance.

1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 8 décembre 2021

Monsieur REGONESI Benjamin demande l'ajout dans les questions diverses d'une question abordée en fin de conseil à savoir :

« Un panneau publicitaire a été installé par les agents communaux à coté de la pharmacie. Il s'agirait de savoir le tarif demandé pour l'installation de ce genre de panneaux, et s'il ne serait pas plus judicieux de prévoir une régie pub pour installer un panneau d'information municipale. Le Maire n'a pas connaissance des détails de l'installation de ce panneau et se renseigne. »

Ce point sera ajouté au compte-rendu.

2/ Aliénation d'une partie de chemin rural désaffectée et ouverture du nouveau tracé au lieudit : « La Bouygeas » suite à l'enquête suite à l'enquête publique

M. Poulain a mené une enquête publique. Aucune remarque des habitants.

Ce point est validé à l'unanimité

3/ Remboursement des frais kilométriques d'un stagiaire

Un stagiaire non rémunéré a travaillé à la mairie pour la réhabilitation du local des archives. M. RIDOIN Stéphane s'interroge sur la régularité pour Pôle Emploi de conventionner des stages non rémunérés. Il est porté dans le débat la proposition d'étudier en amont les conventions sur la rémunération des stagiaires avant de les recruter.

Adopté à l'unanimité.

4/ Motion sur la privatisation du ramassage des déchets / SMD3 en SPIC

La motion a été envoyée pour présentation par mail. Il est porté dans le débat par Mr REGONESI Benjamin la position de M. MELOTTI Marc qui estime qu'en votant cette motion on s'engage dans un combat qui nécessite qu'on échange plus avant avec les référents portant ce débat (responsables associatifs, élus président du SMD3).

M. QUEVAL rappelle que si nous la votons en tant que motion, elle n'est pas relayée de la même manière qu'une délibération en préfecture.

M. le Maire estime que si nous la votons en motion, cela ne nous engage qu'à continuer à travailler cette question.

La motion est adoptée à l'unanimité.

5/ Informations du Maire : Déclaration d'intention d'aliéner

2 dossiers

6/ Questions diverses

- Commission santé CCIVS
 - Il est porté à la connaissance des élu-e-s par Monsieur le Maire du déroulé de la commission santé de la CCIVS la semaine passée. La Fabrique des Centres de Santé a besoin pour continuer son travail de modélisation de connaître la structure (neuf/réhabilitation) et son positionnement.
 - La Commune de Saint-Léon-sur-l'Isle s'est positionnée lors de la réunion par la voix de Mme PEYROUNY Sandrine, et celle de M. le Maire.
 - La commune de Neuvic s'est dite prête à faire une offre. La décision sera prise lors de la prochaine conférence des Maires.

- M. RIDOIN Stéphane demande si on a acté la proposition de terrain qui sera faite, et s'il ne serait pas plus judicieux de proposer une alternative au terrain déjà en vue (en face du centre commercial) sur un terrain appartenant à la municipalité au niveau de la départementale dont la superficie permettrait des perspectives d'étendre le centre de santé, ou d'ouvrir des possibilités pour la construction de logement.
- Après plusieurs échanges, il est proposé de proposer la possibilité des deux terrains à la CCIVS, ayant chacun des avantages différents.

- Remerciements

M. BONHOMME Régis porte à la connaissance du conseil les remerciements du responsable du club de canoë Kayak pour la mise à l'eau.

La séance a été levée à 21h15

Le secrétaire de séance

Benjamin Regonesi



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Benjamin Regonesi'. Below the signature is a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE SAINTE-EULALIE' around the perimeter and a central emblem featuring a figure holding a staff, likely a saint or a historical figure, with a crown above. The stamp is partially obscured by the signature.

